

DEPARTEMENT du GARD ARRONDISSEMENT de NÎMES CANTON de ST GILLES	COMMUNE DE CAVEIRAC EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° DE20252003_27/137
	Du 20 MARS 2025 à 18 heures 30
<p><u>NOMBRE :</u> De Conseillers en exercice : 27 De Présents : 22 De Votants : 27 Absents ayant donné procuration : 5 Absents excusés sans procuration : 0 Absents non excusés sans procuration : 0</p> <p><u>Objet :</u> FINANCES- Budget annexe de l'EAU BRUTE - Vote du Budget Primitif 2025</p>	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Caveirac étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CHAILAN, Maire,</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs Jean-Luc CHAILAN ; Isabelle MAZAY ; Marc SERVILE ; Odile GIOVANNELLI ; Cyril GUERRE ; Catherine LAPIERRE ; Jérôme BALLESTEROS ; Agnès GHELFI ; Pascal MIARD ; Sophie ESCUDIER ; Guillaume BARAGNON ; Sophie GIMENO ; Bertrand LEDIEU ; Sophie LINGERAT ; Antoine GIRON ; Patrick ETIENNE ; Elisabeth CRES ; Alice BROSSETTE ; Loïc CODOU ; Catherine ROCCO ; Marc AUGIER ; Marcel DESPROGES</p> <p>Etaient absents excusés avec procuration : Sophie DENAT pouvoir à Pascal MIARD ; Christian ANDRE pouvoir à Marcel DESPROGES ; Marion BERLINE pouvoir à Sophie GIMENO ; Florence DUSSAUT pouvoir à Odile GIOVANNELLI ; Laurence MARTIN pouvoir à Patrick ETIENNE</p> <p>Etaient absents excusés sans procuration : -</p> <p>Etaient absents non excusés sans procuration : -</p>

Madame Odile GIOVANNELLI, rapporteur,

Présente la proposition de budget primitif 2025 de l'Eau Brute qui comprend l'intégration des résultats 2024 et propose le vote, Chapitre, par chapitre.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

ACCEPTTE le vote chapitre par chapitre.

La section de fonctionnement s'élève à 39 891 euros.

DEPENSES :		VOTE
Chapitre 002 Excédent antérieur reporté	3 640.32 €	UNANIMITE
Chapitre 70 : Vente de produits fabriqués	36 250.68 €	UNANIMITE
TOTAL.....	39 891.00 €	

APPROUVE par vote à mains levées tous les chapitres.

DEPENSES :		VOTE
Chapitre 011 : charges de gestion générale	32 391.00	UNANIMITE
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	500.00 €	UNANIMITE
Chapitre 68 : dotations aux provisions	2 300.00 €	UNANIMITE
Chapitre 042 : Amortissements	4 700.00 €	UNANIMITE
TOTAL.....	39 891.00 €	

APPROUVE par vote à mains levées tous les chapitres.

La section d'investissement s'élève à 15 534.13 euros.

RECETTES :		VOTE
Chapitre 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé	10 834.13 €	UNANIMITE
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sect.	4 700.00 €	UNANIMITE
TOTAL.....	15 534.13 €	

APPROUVE par vote à mains levées tous les chapitres.


DEPENSES :		VOTE
Chapitre 001 : déficit d'investissement reporté	10 834.13 €	UNANIMITE
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	4 700.00 €	UNANIMITE
TOTAL.....	15 534.13 €	

APPROUVE par vote à mains levées tous les chapitres.**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou à défaut l'Adjoint délégué, à signer tout document relatif à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

A Caveirac, le 21 mars 2025

Le Maire
Jean-Luc CHAILAN

La Secrétaire de séance
Sophie LANGEZAT


Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par site internet <https://www.telerecours.fr>